

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 20 (1882)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Un progrès à Lausanne  
**Autor:** F.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186985>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Suisse : un an . . . . 4 fr. 50  
six mois . . . . 2 fr. 50  
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
La ligne ou son espace, 15 c.  
Pour l'étranger, 20 cent.

### Un progrès à Lausanne.

Le Vaudois, éminemment conservateur, quoique en majorité radical, aime à conserver ce qu'il a, et ne se lance jamais à la légère dans l'emploi de quelque chose de nouveau. Il ne s'enthousiasme pas facilement et ne veut accepter le progrès que bien justifié; en un mot, il aime mieux laisser aux autres le soin de tirer les marrons du feu.

C'est très adroit, mais cela peut aussi nuire à notre réputation d'intelligence, et il ne faudrait pas pousser la chose trop loin.

Le progrès en question est, vous l'avez déjà deviné, quelque chose d'électrique ou qui touche à l'électricité, eh bien oui, c'est du téléphone dont il est ici question.

« Qu'est-ce que ces grands chevalets qu'on voit apparaître sur diverses maisons de la ville ? se demandent ceux qui ne sont pas au courant; est-ce pour loger les hirondelles, comme la maison de Cadet Roussel?... — Mais non, leur répondrons-nous, c'est pour les fils des téléphones. — Ah! vraiment, racontez-nous cela. »

Eh bien, chers lecteurs, je vais vous initier en quelques mots à ces mystères et je suis sûr qu'après cela, vous partirez du pied gauche, vous faire inscrire comme abonné.

Les premiers téléphones que nous avons vu apparaître, il y a quelques années étaient des appareils très simples, trop simples, dans lesquel il fallait, d'une voix de stentor, dire les plus grands secrets que n'entendait qu'avec peine votre interlocuteur. Maintenant tout est changé; grâce au microphone, votre belle voix sera amplifiée au point que vous pourrez causer à votre chère épouse à voix basse et lui dire depuis votre bureau les choses les plus tendres, sans que les personnes qui sont dans la chambre voisine puissent jouir de votre conversation intime.

Les systèmes actuellement employés par la Confédération, sont au nombre de deux. Le système *Theiner* et le système *Black et Bell*. Ce dernier est probablement celui qui sera installé à Lausanne, parce qu'il a sur l'autre l'avantage d'une sonnerie d'appel qui agit sans être actionnée par une pile électrique, mais qui marche par le moyen d'une petite manivelle qu'il suffit de faire tourner. Cette manivelle agit sur un électro-aimant polarisé avec double timbre.

Le système *Theiner*, avec sa pile pour la sonnerie est mal commode, l'abonné devant entretenir cette pile.

Le réseau téléphonique lausannois sera établi de la manière suivante : Six grandes artères principales seront d'abord installées ; les trois premières auront 60 fils et les trois dernières de 30 à 40 fils pour le commencement. — La première grande ligne, celle que l'on installe actuellement, desservira St-François, la rue de Bourg, St-Pierre, Etraz, Martheray ; la seconde, St-Laurent tout entier, et de là se bifurquera en 60 fils, d'une part, dans la direction des Terreaux, Chauderon, etc., et 40 fils pour le Valentin, l'Avenue Davel, les Casernes, d'autre part.

La troisième grande ligne partira pour Ouchy, en passant par la Gare.

Les trois autres lignes de moindre importance desserviront 1<sup>o</sup> la Cité, 2<sup>o</sup> la rue du Pré, la Porte St-Martin, 3<sup>o</sup> l'Avenue du Théâtre, Georgette, l'Avenue de Rumine.

Le nombre des fils sur la ville de Lausanne sera de 300. Si à ce nombre viennent s'ajouter les fils futurs du réseau, ceux de l'éclairage électrique et ceux des lignes télégraphiques, notre bon Lausanne ressemblera à une immense toile d'araignée où viendront, je le crains, se heurter plus d'une hirondelle ou quelques malheureux pigeons ; enfin, ils en prendront l'habitude, comme nous ; ce ne sera pas beau, mais utile ; le progrès chasse la poésie.

Il y a actuellement 70 abonnés et les hésitants feront bien de se décider, afin, plus tard, de n'avoir pas à payer une part des frais d'installation ou d'attendre longtemps la création d'une ligne dans leur direction. — Les frais actuels d'abonnement pour être relié à tous les abonnés, sont de 180 fr. par année, sans part aucune aux frais de construction. Si deux abonnés veulent correspondre seulement entre eux sans passer par le bureau central, ils paieront 120 fr. pour les frais de cette ligne séparée. A côté de cela, il y aura 6 stations téléphoniques publiques où les abonnés, hors de chez eux, correspondront moyennant 5 centimes par 5 minutes et les non-abonnés pour 10 centimes. Les non-abonnés pourront aussi envoyer des dépêches entre deux stations ; ces dépêches seront écrites par l'expéditeur et téléphonées par l'employé ; elles coûteront 10 centimes, taxe fixe, et 1 centime par mot.

Les services publics pourront être aussi tous reliés entr'eux; mais, pour le moment, il n'y aura que les postes de police qui seront reliés au poste central de la Palud, et ce dernier avec la station centrale des téléphones; de sorte que ce sera aussi une excellente garantie pour les abonnés en cas d'incendie, de secours contre les voleurs, etc.

Tous les progrès ont des ennemis; beaucoup de propriétaires font les récalcitrants à l'égard de la pose des chevalets sur leurs toits: ils seront foudroyés dans leurs lits ou trembleront comme la feuille pendant les orages, disent-ils. Détrompez-vous, heureux propriétaires, cela vous servira, au contraire, de paratonnerre, puisque les deux extrémités du réseau sont reliées avec la terre, qui sert, du reste, de fil de retour. — Pour terminer, cher lecteur, permettez-moi de vous raconter une petite anecdote.

Un industriel lausannois a déjà relié son magasin avec sa fabrique; l'autre jour, voulant faire usage de son téléphone il appela son contre-maître. Après avoir sonné plusieurs fois inutilement, il reçut enfin la réponse à son appel, et dit :

« Jean, que fais-tu donc, pourquoi ne réponds-tu pas, tu as bu de l'eau-de-vie ?

— Mais non, Monsieur, je vous assure.

— Mais si, je le sens, je te dis.

— Oh! enfin, monsieur, rien qu'un petit verre, répond en tremblant le malheureux contre-maître. »

Et cette autre, arrivée à Zurich, il n'y a pas longtemps. — Un négociant très occupé reçoit à son bureau la visite d'un ami et l'invite à dîner.

« Prends le téléphone, lui dit-il, et dis à ma femme ceci : « Ma chère amie, mon ami B\*\*\* est là; je l'ai invité; prépare-nous un joli dîner. » L'ami B\*\*\* obéit et reçoit de la femme, qui croyait parler à son mari, cette réponse : « Oui, mon cher, ce sera prêt; mais tu avais bien besoin d'inviter cette scie... » — Tableau.

Il ne faut pas croire, au reste, que tous les correspondants seront entendus à la station centrale. Chaque fois que deux abonnés voudront causer ensemble, l'un d'eux demandera à la dite station qu'elle le mette en communication avec l'autre, et alors ils causeront seuls.

La construction du téléphone sera achevée à Lausanne vers le milieu de juillet.

F. C.

Les sociétés françaises de la Suisse romande organisent, pour le 18 courant, une fête consacrée à la mémoire de F. Flocon, ancien membre du gouvernement provisoire. Le programme de cette journée, à laquelle prendront part plusieurs députés français, sera publié prochainement. Puis-sent nos populations s'associer de cœur à cette belle et digne manifestation.

Un marchand de bois de La Vallée, âgé de 73 ans, possesseur d'une belle fortune, travaillait encore chaque jour comme le plus pauvre ouvrier. Il était connu de tous par son extrême avarice;

aussi n'avait-il jamais voulu consentir à abandonner son commerce, tant il éprouvait de plaisir à augmenter le chiffre de ses économies. L'année dernière encore, il s'acheminait seul vers le Risoux, dans le but d'examiner d'avance et avec toute circonspection, des bois qui devaient être exposés prochainement en mise publique.

Après avoir circulé pendant quelque temps dans l'épaisse et sombre forêt, le pauvre vieux s'y égarait complètement. Sa famille ne le voyait pas rentrer, envoia plusieurs personnes à sa recherche. Toutes leurs perquisitions furent vaines, et ce n'est que deux jours après que des habitants d'un village voisin, ignorant ce qui s'était passé, le trouvèrent couché au bord d'un sentier, extenué, à bout de forces et presque sans connaissance. Ils le reconduisirent et le firent conduire à la maison. Sa santé en fut si fortement ébranlée qu'il ne se remit point. Peu de jours après, il succomba. Une de ses parentes voyant la maladie faire de rapides progrès, lui demanda l'autorisation de rétribuer quelque peu les personnes qui avaient passé un jour et une nuit à sa recherche, ainsi que celles qui l'avaient ramené chez lui. Le vieil avare réfléchit un instant, toussa, et, se tournant vers sa nièce, lui dit d'une voix presque éteinte :

*Etiuta, Françoise, clliau que m'ont tzertzi ne m'ont pas trové, et clliau que m'ont trové ne mè tzertzivont pas, adan ne dâivo rein à nion.* (Ceux qui m'ont cherché, ne m'ont pas trouvé, et ceux qui m'ont trouvé, ne me cherchaient pas, donc je ne dois rien à personne.)

L'avant-veille de la votation pour le Conseil communal de C\*\*\*, une réunion avait lieu à l'auberge du village. Celui qui avait pris l'initiative de cette assemblée préparatoire et qui fit le discours d'ouverture, était un jeune homme plein de prétention, mais qui bientôt se troubla, embrouilla ses idées et finit par patauger de la façon la plus déplorable. Les assistants, mortellement ennuyés, baillaient à se décrocher la mâchoire. Tout à coup, dans un coin de la salle, un paysan impatienté s'écrie : *Dis vâi bllian bê, avant dê coumeinci, t'arâi bin fê dê mold ta reisse!*

(Dis voir, blanc-bec, avant de commencer, tu aurais bien fait d'aiguiser ta scie.)

#### Onna risarda.

Lo martsau dè B... avâi lo renom dè férè dâi détraux et dâi iâodzo n° 1. On étai su que lè zutis que saillessont dè sa fordze étions bons; l'avâi lo chique po lè treimpâ et après li on poivè teri la fiçalla, kâ sè z'ésès pojont copâ lè niâo et mémameint lè clliou què sè trovâvont dein lo bou sein que lo tailleint aussè la pe petita bertse. Assebin on vegnâi du lo défrou lâi ein coumandâ sein avâi poâire d'êtrè einguieusâ.

On dzo qu'on certain Miche étai z'u à B... po queri on hatson que l'avâi fê férè à cé martsau, laissâ son tsai devant lo cabaret tandi que l'allâvè à la fordze. L'uti étai tot prêt. L'apporté dein lo